



Forum Public de l'OMC 2012
Genève, 24-26 septembre 2012

Interpellation des panélistes dans les séances portant sur des thèmes agricoles
Jacques Berthelot (jacques.berthelot4@wanadoo.fr), Solidarité (www.solidarite.asso.fr)
11 octobre 2012

Toutes les séances du Forum peuvent être ré-écoutées et podcastées sur le site de l'OMC :
http://www.wto.org/english/forums_e/public_forum12_e/programme_e.htm#session42

1) A la séance d'ouverture le lundi 24 septembre de 9h30 à 12h

La séance d'ouverture par Pascal Lamy et Mme Micheline Calmy-Rey, ancienne Présidente de la Suisse, a été suivie d'un débat avec le modérateur Andrew Harvey, ancien présentateur de la BBC, et comme panélistes Mme Sheikha Lubna Al Qasimi, Ministre du commerce extérieur des Emirats arabes unis, Nicholas Staheyeff, Vice-Président de la société eBay International et Ricardo Lagos, sénateur du Chili.

J'ai interpellé Pascal Lamy : "Jacques Berthelot de l'ONG Solidarité : je relève avec plaisir que le Directeur général a soulevé la question des subventions agricoles en disant que, dans les accords bilatéraux, c'était une question qui n'intervenait pas. Effectivement la Commission européenne a toujours refusé de traiter cette question des subventions agricoles dans tous ses accords bilatéraux en arguant que c'était un domaine qui était réservé à l'OMC. Or, aujourd'hui cette question des subventions est fondamentale, notamment dans les accords bilatéraux entre l'Union européenne et les pays ACP (d'Afrique, Caraïbes et Pacifique), car les subventions explicites à l'exportation ont pratiquement disparu aujourd'hui, mais ce sont 40 milliards d'euros de subventions agricoles qui bénéficient aussi aux produits exportés. Mais je relève aussi que, malgré votre vigoureux plaidoyer contre le protectionnisme [*j'ai fait un lapsus en disant "pour le protectionnisme" mais le sens de ma question et les réponses des interpellés ont levé ce lapsus*], vous avez oublié Madame [Micheline Calmy-Rey] de dire que la Suisse est l'un des pays ayant la protection la plus forte à l'importation des produits agricoles ainsi que l'un des pays accordant les plus fortes subventions agricoles. Et donc je plaide pour mettre à part l'agriculture, comme c'était le cas pendant la période du GATT qui admettait des exceptions pour l'agriculture".

Les réponses ont été les suivantes :

Pascal Lamy : "Sur la question de Monsieur Berthelot je pense que je vais laisser Micheline Calmy-Rey répondre, et elle le fera avec d'autant plus de facilité qu'elle n'a plus de responsabilité directe. Mais disons que, pour une fois, je suis d'accord avec Monsieur Berthelot, le bilatéral n'arrange rien en matière de disciplines sur la partie des subventions agricoles qui perturbe les échanges internationaux et qui du coup déstabilise ou peut déstabiliser les pays en développement qui ont un avantage comparatif dans ce domaine, même si, il faut bien le dire, dans la mesure où les prix sont dans une tendance haussière à moyen-long terme, toute la partie des subventions agricoles qui était liée à des prix bas pour compenser les revenus des agriculteurs a elle-même rétréci d'autant".

Cette réponse montre que Pascal Lamy a oublié de suivre l'évolution de la PAC depuis qu'il a quitté en 2005 son poste de Commissaire européen au commerce pour prendre les rênes de l'OMC. En effet les 40 milliards d'euros de subventions que j'ai évoqués correspondent à peu près aux aides directes essentiellement découplées et donc fixes qui n'ont pas baissé malgré les fortes hausses de prix, notamment des céréales et oléagineux en 2007-08 et depuis l'automne 2010. Et si la majorité des aides directes des Etats-Unis (EU) sont bien anti-cycliques, ce n'est pas le cas non plus des aides directes fixes de 5 milliards de dollars qui restent indépendantes du niveau des prix, même si Démocrates et Républicains sont d'accord pour les éliminer dans le prochain Farm Bill.

Micheline Calmy-Rey : avant de mentionner sa réponse à mon interpellation, citons des extraits de son allocution : "Des millions de personnes dans le monde entier doivent supporter des conditions extrêmes de pauvreté, de pénurie alimentaire, de conflits et de guerres... L'insécurité alimentaire s'aggrave et les prix des aliments ne cessent de croître dans le monde entier... Dans ces conditions, il est difficile de comprendre l'absence de progrès des négociations et, plus encore, la montée du protectionnisme. Limiter ou restreindre les importations revient souvent à commettre une bévue monumentale".

Voici sa réponse : "Ecoutez, hi...merci Pascal... hi hi hi... C'est vrai que Monsieur [Berthelot] a raison : la Suisse protège son agriculture, ce qui évidemment dans les négociations multilatérales telles que Doha était un des problèmes sur la table, peut-être que je ne devrais pas dire problème mais un des sujets de discussion pour la Suisse. Ce que je voudrais rajouter ici c'est que c'est pas des mesures récentes liées à la crise. La Suisse protège son agriculture depuis très, très, très longtemps. Historiquement nous sommes un pays agricole, un pays de paysans, la culture est extrêmement ancrée en Suisse. Aujourd'hui l'agriculture représente 1-2 pour cent du produit intérieur brut et occupe 1-2 pour cent de la population active. Mais néanmoins c'est quelque chose de culturel et d'extrêmement difficile pour la Suisse, comme pour d'autres pays d'ailleurs, de s'ouvrir en matière d'agriculture".

Effectivement, le dernier rapport de l'OCDE sur les politiques agricoles, même si l'on doit en contester les modalités d'évaluation, souligne que la Suisse est au second rang, après la Norvège, des pays ayant le plus fort soutien de leur agriculture : "En 2011, le soutien public à l'agriculture dans les pays de l'OCDE est tombé à 19 % des recettes agricoles totales – soit le niveau le plus bas qui ait jamais été enregistré – ce qui s'explique par les évolutions nouvelles survenues sur les marchés internationaux des produits agricoles et non par des changements explicites de politique... L'Union européenne a ramené son niveau de soutien à 20 % du revenu agricole. A l'autre extrême, le soutien aux agriculteurs demeure relativement élevé en Islande (47 %), en Corée (50%), au Japon (51 %), **en Suisse (56 %)** et en Norvège (60 %)"¹.

2) Séance 5 sur "L'agriculture en Afrique" (lundi 24 septembre de 14h à 16 h)

Séance dont les modérateurs étaient les co-organisateurs : Matthes Buhbe, Directeur de la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) d'Allemagne et Marwa Joel Kisiri, Responsable du Bureau de Genève des pays ACP et les panélistes étaient : Aimable Uwizeye-Mapendano de la CNUCED, Mme Fanny Coustaline du RONGEAD, Mme Anastazia James Wambura du Parlement de Tanzanie et Bernard Njonga, Responsable de l'ACDIC, ONG du Cameroun.

¹ http://www.keepeek.com/oecd/media/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2012_agr_pol-2012-fr

Bernard Njonga est revenu sur la manière dont l'ACDIC² s'est mobilisée sur la question des importations de poulets congelés puis du maïs pour nourrir les poulets locaux. Il a déclaré notamment : "En 1999 nous découvrons que, du fait de la mondialisation, les poulets congelés importés ont ruiné les petits paysans qui ne peuvent plus produire... 97% des petits paysans produisaient le maïs. Si on est incapable de produire le maïs, c'est qu'il y a une absence totale de politique...le ministère de l'agriculture est complètement corrompu... Les paysans sont les largués de la mondialisation... Les paysans sont enclavés, ils ne peuvent pas faire sortir leurs produits. Les paysans ne peuvent pas échanger avec des paysans d'autres régions du pays. Comment voulez-vous que l'on envisage les échanges au niveau mondial, qu'on parle de multilatéralisme?... On ne peut pas parler de futur sans voir les responsabilités. Les premiers responsables en matière de production agricole ce sont les producteurs eux-mêmes : ils sont étonnamment amorphes, ils ne revendiquent absolument rien, ils subissent tout, çà c'est un véritable problème... Seconds responsables ce sont les gouvernants qui souffrent d'un manque clair de vision politique... Que penser de ce gouvernement qui donne 70 000 hectares à un autre pays pour produire et exporter? En 2011 le Cameroun a importé 543 000 tonnes de riz et produit 122 000 tonnes. Il y a aussi les calamités naturelles : il y a actuellement des inondations au Nord Cameroun suite à un barrage qui a lâché alors qu'il avait été conçu pour produire le riz et il a lâché car il n'y a pas eu d'entretien pendant 30 ans. Les consommateurs aussi sont responsables en ne consommant pas local, il n'y a pas de complicité entre producteurs et consommateurs comme on le voit ici en Suisse. Quatrième responsable : les opérateurs économiques qui sont aussi des Camerounais, qui appartiennent à des lobbys politico-économiques".

Ma question aux panélistes : "Je voudrais compléter ce qui a été dit par les intervenants en soulignant un point non évoqué et qui est tout-à-fait important : c'est la très faible protection à l'importation de l'agriculture africaine, les très faibles droits de douane. En Afrique de l'Ouest le droit de douane sur les céréales est de 5% (sauf pour le riz où il est de 10%). Je présume qu'au Cameroun ils sont du même ordre. Dans l'Union européenne, sauf dans la période récente aux prix mondiaux élevés, le maïs est protégé par un droit de 94 euros par tonne. Aux Etats-Unis le riz exporté vers le Cameroun – mais cela peut être aussi celui exporté vers le Japon qui le réexporte au titre de son aide alimentaire, c'est un mécanisme complexe – est très fortement subventionné : en moyenne le taux de dumping a été, de 2000 à 2010, de 45% mais il a baissé ces dernières années parce que les subventions ont baissé alors que le prix du riz augmentait. Mais il y a un exemple très parlant qui montre l'efficacité de la protection agricole en Afrique subsaharienne, c'est celui des produits laitiers du Kenya qui a relevé les droits de douane sur la poudre de lait de 25% en 1999 à 40% en 2002 et 60% en 2004 et depuis le Kenya est devenu exportateur net de produits laitiers et la consommation moyenne y est de 110 litres de lait par tête et par an contre 35 litres en moyenne en Afrique subsaharienne et 15 litres en Afrique de l'Ouest où le droit de douane n'est que de 5% si bien que les importations ont représenté 65% de la production en moyenne de 2000 à 2010. C'est un exemple qui montre qu'il n'y aura pas de développement agricole de l'Afrique subsaharienne, ni d'ailleurs de développement global si l'agriculture ne se développe pas, sans une protection suffisante à l'importation. Celle-ci permettra aux agriculteurs d'autofinancer leurs propres investissements par des prix rémunérateurs, mais sans pouvoir autofinancer les infrastructures, où l'on fait face à la faiblesse et à la baisse des aides extérieures et au non-respect par les Etats de leur engagement de Maputo".

² <http://www.acdic.net/ACDIC/index.php>

La réaction de Bernard Djonga : "L'élément que tu oublies aujourd'hui c'est que les droits de douane sont devenus un outil politique. Après la crise de 2008 la première décision que le gouvernement a prise a été de baisser les droits de douane sur les produits de grande consommation et cette baisse a été maintenue jusqu'à aujourd'hui. Mais je suis d'accord avec toi : plus on baisse les droits de douane plus on baisse la production en Afrique".

3) Séance 6 sur les Accords préférentiels, lundi 24 septembre, 14-16 h

Séance organisée par Business Europe et la Chambre de commerce des Etats-Unis (EU), modérée par Mme Jennifer Freedman de Bloomberg News, avec comme panélistes : Mme Arancha González, Chef du cabinet de Pascal Lamy, Winand Quaedvlieg, Vice-Président de Business Europe, Christopher Wenk, Directeur de la Chambre de commerce des EU, Mme Anabel Gonzalez, ministre du commerce du Costa Rica, Wayne McCook, ambassadeur de la Jamaïque à l'OMC, Fernando de Mateo, ambassadeur du Mexique à l'OMC et Mme Naoko Munakata du ministère du commerce du Japon.

J'ai posé la question suivante à Vinand Quaedvlieg de Business Europe : "Vous dites, et tout le monde dit, que les accords bilatéraux sont un pas en avant pour aller vers plus de multilatéralisme, ce qui serait vrai si ces accords se faisaient entre partenaires égaux mais ce n'est pas le cas, notamment les Accords entre l'Union européenne et les pays ACP : ils sont obligés d'accorder à l'Union européenne des avantages qu'ils ne pourront plus faire valoir ensuite dans la négociation à l'OMC, car ce sera très difficile de revenir sur ces concessions. Mais Monsieur Vinand a dit qu'il était très fier de l'accord bilatéral en cours avec l'Inde, je ne suis pas du tout d'accord car l'Union européenne demande à l'Inde d'ouvrir largement ses frontières aux exportations européennes de produits laitiers, or les droits de douane moyens sur les produits laitiers sont de 30% en Inde contre 87% dans l'union européenne. En Inde il y a 75 millions de petits éleveurs, à 80% des femmes, qui ont entre 1 et 2 bêtes, plus souvent des bufflonnes que des vaches laitières, et en outre 15 millions d'autres intervenants dans la filière, notamment des collecteurs. La valeur du lait en Inde est supérieure à la valeur cumulée du blé et du riz. Est-ce que c'est une façon de promouvoir le développement de l'Inde que d'y provoquer un tsunami social alors que, en outre, l'Union européenne subventionne ses produits laitiers à hauteur de 100 euros par tonne d'équivalent-lait?".

La réponse de Vinand Quaedvlieg : "La question posée est celle des accords de libre-échange qui interviennent parfois entre partenaires inégaux. Ceci est un élément dont on doit tenir compte car cela peut créer des problèmes mais cela ne saurait réduire l'intérêt de ces accords. Vous avez mentionné le risque de l'ouverture du marché dans un secteur agricole de l'Inde mais l'Inde a aussi des secteurs parfaitement compétitifs avec ceux de l'Union européenne ou des Etats-Unis, comme par exemple celui des produits chimiques".

4) Séance 12 sur "Agriculture et besoins des agriculteurs. L'innovation agricole au XXI^e siècle : adapter le cadre de propriété intellectuelle aux besoins des agriculteurs", lundi 24 septembre 16h15-18h15.

Atelier co-organisé par l'Office des Quakers aux Nations Unies (QUNO) et l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED), modéré par Caroline Dommen de QUNO, avec comme panelistes : Mme Krystyna Swiderska chercheur à l'IIED, Guy Kastler, coordinateur d'ECVC (Coordination européenne Via Campesina) et Antony Taubman, Directeur de la Division de la Propriété intellectuelle à l'OMC.

L'intérêt de cette session a été l'intervention de Guy Kastler, qui a défendu avec beaucoup de conviction et d'arguments le droit des paysans à produire et échanger leurs semences, en démontant les effets néfastes du système de l'UPOV et a fortiori des brevets. On peut surtout lire le rapport très détaillé auquel il a contribué pour la Confédération paysanne sur ce sujet³.

5) Séance 15 sur "La sécurité alimentaire en Afrique", mardi 25 septembre, 9 h-11 h

Cette session a été coordonnée par Mme Katrin Kulhman, Présidente de TransFarm Africa (lobby d'agribusiness basé à Washington avec participation de hauts fonctionnaires des Etats-Unis, dont l'ambassadeur à l'OMC), avec essentiellement deux panélistes des Etats-Unis : Mombert Hoppe de la Banque mondiale et Antoine Bouet de l'IFPRI. Deux Africains étaient prévus mais ont eu des empêchements : Nuradin Osmane de l'AGCO Corporation (une grosse firme américaine spécialisée dans la vente de matériels agricoles, dont les tracteurs, dans 140 pays et qui a deux grosses exploitations "modernes" en ASS) et Mme Elija Manyara, conseiller principal à la Mission permanente du Kenya à Genève. L'activité de Transfarm Africa, créé par Aspen Global Health and Development, est décrite dans deux documents de 2011 et 2012⁴. Aspen a des branches dans plusieurs pays dont en France avec pour président Jean-Pierre Jouyet⁵.

Katrin Kulhman présente le rôle de Transfarm Africa qui est d'enlever les barrières aux échanges intra-Afrique subsaharienne (ASS) et extra-ASS et qui promeut un développement agricole basé sur le "secteur privé" des agriculteurs "modernes". Si Mombert Hoppe a décrit assez correctement les multiples barrières aux échanges intra-ASS, Antoine Bouet a surtout centré son intervention sur la critique, non spécifique à l'ASS, des restrictions à l'exportation, y compris en dehors des périodes de forte poussée des prix, restrictions généralement mises en œuvre alors afin de favoriser la compétitivité des industries agroalimentaires nationales. Il a affirmé avec force que, dans tous les cas, les taxes à l'exportation pénalisent les producteurs de produits agricoles non transformés, et ce en prenant l'exemple de l'Argentine. Il a ensuite critiqué les restrictions à l'exportation de riz de l'Inde en 2008 ce qui a fortement pénalisé le Pakistan. Katrin Kulhman a repris la parole pour un plaidoyer en faveur du "secteur privé", des "entrepreneurs africains", base du nécessaire "changement institutionnel".

J'ai interpellé ainsi les panélistes : "J'aurai plusieurs commentaires à faire. Je suis tout-à-fait d'accord avec tous les freins internes aux échanges intra-Afrique subsaharienne mentionnés par le premier intervenant car je les ai moi-même vérifiés. Mais je me demande dans quelle mesure les faibles droits de douane avec le reste du monde ne fournissent pas une partie des raisons pour lesquelles les échanges intra-Africains sont si peu développés, notamment en Afrique de l'Ouest où les droits sont de 5% sur les céréales (sauf 10% sur le riz) et sur la poudre de lait, et j'ai donné dans la plénière d'ouverture d'hier l'exemple du Kenya qui a un droit de 60% sur la poudre de lait et est devenu depuis exportateur net de produits laitiers, sur le Moyen-Orient et l'Asie de l'ouest et qui a la plus forte consommation de lait par tête d'Afrique subsaharienne :

³

http://www.confederationpaysanne.fr/images/imagesFCK/file/2012/autre/cov_brevets_et_droits_des_agriculteurs.pdf

⁴ <http://www.oecd.org/aidfortrade/48367039.pdf>;

http://www.aspeninstitute.org/sites/default/files/content/images/ghd/Aspen_TFA_Two-Page_Overview_July_20_2011.pdf

⁵ <http://www.aspenfrance.org/En-bref,4.html>; <http://www.aspenfrance.org/Conference-Internationale-Afrique.html>

115 litres contre 35 litres en moyenne dans l'Afrique sub-saharienne et 15 litres en Afrique de l'Ouest. Je prends l'exemple aussi du maïs : il y a 15 ans le CIRAD avait mis au point un procédé de fabrication de pâtes alimentaires à base de maïs et l'industriel sénégalais contacté a dit : parfait, c'est très intéressant mais vous pensez-bien que si je me lance là-dedans ce sera à partir de maïs importé qui est tellement moins cher que le maïs local. On peut le comprendre mais il est évident que les droits de douane ont un rôle très important. Les investissements actuels dans ce qu'on appelle le land-grabbing en Afrique subsaharienne s'accompagnent toujours de la garantie que les investisseurs pourront réexporter les produits vers le pays d'origine ou d'autres pays, ce qui affaiblit la capacité de ces pays de prendre des décisions de garantir leur sécurité alimentaire, notamment en période de crise alimentaire. Parce que, réfléchissez un peu à ce qui s'est passé dans l'histoire, dans l'histoire de l'Europe comme dans l'histoire des Etats-Unis, dans l'histoire de tous les pays aujourd'hui industrialisés comme en Asie de l'Est : tous ces pays ont commencé par protéger fortement leur agriculture. En Afrique vous avez parlé beaucoup du secteur privé mais vous n'avez pas parlé des paysans qui constituent 70% de la population active d'Afrique sub-saharienne : est-ce qu'ils font partie ou pas du secteur privé, je me demande? Un dernier mot sur les restrictions à l'exportation : il est tout-à-fait normal qu'un pays privilégie les besoins de sa population, surtout s'il s'agit d'un pays à faible revenu. Si l'Inde par exemple, qui abrite le plus grand nombre de sous-nutris chroniques, à égalité avec l'Afrique sub-saharienne, n'avait pas mis de restrictions à l'exportation du riz en 2008, et elle ne l'a fait que lorsque le prix mondial avait déjà fortement augmenté, elle aurait été obligée d'en racheter sur le marché mondial et le résultat sur le niveau du prix mondial aurait été strictement le même".

La réponse d'Antoine Bouet : "Je suis en désaccord avec monsieur Berthelot. Si vous taxez les exportations vous taxez la production, vous réduisez les investissements en agriculture et vous réduisez la sécurité alimentaire au niveau mondial. Vous avez un point de vue de type agronomique [?] mais qui n'est pas fondé du point de vue économique".

Précisons qu'Antoine Bouet avait bien expliqué que son analyse était justifiée par des modèles d'équilibre général, qu'il s'agissait d'un raisonnement économique scientifique. Il va de soi que les considérations de politique nationale lui échappent totalement et qu'il privilégie le soi-disant "bien-être" mondial de la théorie néo-classique à celui de pays particuliers, fussent-ils parmi les plus pauvres. Certes l'Inde n'est pas parmi les pays les plus pauvres mais c'est néanmoins l'Etat qui abrite le plus grand nombre de pauvres et de sous-nutris chroniques.

6) Séance 20 sur "Une agriculture axée sur la demande", mardi 25 septembre 13h-15h

Le modérateur était Carlos Trojan, ancien ambassadeur de l'UE à l'OMC et président de l'IPC (International Policy Council, Conseil international de politique commerciale pour l'agriculture et l'alimentation), et les panélistes : Tim Yeend, ambassadeur de l'Australie à l'OMC, Manzoor Ahmad, Directeur de recherche à l'ICTSD (Centre international pour le commerce et le développement durable) et ancien ambassadeur du Pakistan à l'OMC, Tim Josling, Directeur de recherches à Stanford University, membre de IPC (et surtout l'inventeur de l'indicateur phare de l'OCDE, l'ESP ou Estimation du soutien aux producteurs), Sun Zhenyu, ancien ambassadeur de Chine à l'OMC et Ellen Terpstra, Présidente de l'IPC.

Mes questions aux panélistes : "J'ai plusieurs questions à plusieurs personnes. D'abord à la lecture du thème "Une agriculture tirée par la demande", je m'attendais à ce que l'on parle du milliard d'humains sous alimentés chroniques qui sont ceux dont la demande n'est pas

satisfaite. Je m'adresse à Tim Yeend : puisque vous avez parlé d'une réunion du Groupe de Cairns en 2011 au Canada, dans quelle mesure avez-vous estimé que les 40 milliards d'euros des subventions de paiement unique que l'Union européenne notifie dans la boîte verte sont réellement sans effets de distorsion des échanges? Vous avez été plusieurs à parler de la baisse des réserves mondiales de céréales. Avez-vous pensé qu'il y a une énorme masse de réserves que l'on pourrait mobiliser : les 127 millions de tonnes de maïs que les Etats-Unis consacrent à l'éthanol, auxquelles s'ajoutent les 11 millions de tonnes de céréales que l'Union européenne leur consacre aussi, sans parler des betteraves sucrières ainsi que des graines de colza transformées en biodiesel. J'ai calculé que, sur les 7 années 2005-06 à 2012-13 (tenant compte des projections du rapport WASDE de l'USDA pour 2012-13) il y a eu des années où la production mondiale a été supérieure à la demande mondiale mais aucune année n'aurait été déficitaire sans le maïs consacré à l'éthanol. Mieux, s'il n'y avait pas eu du tout de maïs des Etats-Unis allant à l'éthanol, la production mondiale de céréales aurait été supérieure de 99 millions de tonnes en moyenne sur la demande mondiale si bien que, loin d'assister à des flambées de prix on aurait eu au contraire une baisse notable des prix céréaliers⁶. En ce qui concerne les restrictions à l'exportation, je crois que c'est un faux problème. Il est tout-à-fait normal qu'un pays pauvre comme l'Inde ait mis des restrictions à ses exportations de riz, y compris vers le Pakistan, car il est normal qu'il veuille d'abord à la sécurité alimentaire de ses propres citoyens s'agissant du pays qui a le plus grand nombre d'affamés chroniques puisque en l'absence de ces restrictions, l'Inde aurait dû racheter sur le marché mondial le riz au prix fort, ce qui n'aurait rien changé finalement au prix mondial élevé, d'autant qu'elle n'a mis les restrictions qu'après que le prix se soit déjà fortement relevé. Enfin le Directeur-adjoint de la Direction générale de l'agriculture de la Commission européenne, Joao Pacheco, a déclaré le 18 septembre que "pour la première fois depuis au moins trente ans, la définition de la politique agricole de l'Union européenne n'est pas soumise aux pressions des instances du commerce international", sûrement parce que les Membres de l'OMC n'ont pas remis en cause la notification de ses 40 milliards de subventions soi-disant découplées dans la boîte verte de l'OMC, donc le fait qu'elles n'auraient pas d'effet de distorsion des échanges et l'Union européenne est donc le bon élève. Merci de réagir à ces diverses interrogations".

Les quelques réactions des panélistes ont été les suivantes : sur les restrictions à l'exportation et les agrocarburants les panélistes ont des points de vue différents. Manzoor Ahmad cite le cas du Pakistan qui avait exporté du blé en 2007 puis, après la forte hausse du prix, a dû en réimporter à un prix très supérieur. Certes dans les villages il y a généralement des stocks mais ce n'est pas dans les villes où la population souffre de la hausse du prix. Manzoor Ahmad ne l'a pas dit mais en fait le Pakistan a dû à la fois imposer au second semestre 2008 une taxe de 35% à l'exportation du blé vers l'Afghanistan, puis interdire toute exportation tout en important 1,7 million de tonnes de blé⁷. Mansoor Ahmad critique les agrocarburants des Etats-Unis et de l'UE qui ont retiré du marché des volumes considérables de céréales alors même que leurs prix mondiaux augmentaient et il a ajouté que ces transferts de céréales aux agrocarburants ont été équivalents à de très fortes restrictions à l'exportation. Autrement dit il voulait dire qu'avant de faire la leçon au reste du monde sur la nécessité d'interdire les restrictions à l'exportation, les EU et l'UE doivent commencer par mettre fin à ce détournement massif de céréales vers les agrocarburants. Pour d'autres panélistes les restrictions à l'exportation peuvent se justifier s'il s'agit d'assurer la sécurité alimentaire nationale mais pas si elles sont un moyen de faire monter les prix pour gagner plus à l'exportation ensuite. Plusieurs panélistes ont aussi réagi à la

⁶ <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2012>

⁷ <http://www.thefoodchainblog.com/2010/10/pakistan-contractregulatory-risk-export-controls-are-likely-to-be-imposed-on-wheat-and-cotton-in-the-six-month-outlook-due-to-flood-related-supply-shortage/>

question des effets éventuels de distorsion des échanges des subventions de la boîte verte. Tim Josling et Tim Yeend ont estimé que les réformes du Farm Bill et de la PAC sont allées dans la bonne direction en réduisant les effets de distorsion des échanges de leurs subventions mais le montant considérable des subventions de la boîte verte finit pas poser un problème de distorsion des échanges et l'ensemble des panélistes ont admis qu'il est nécessaire d'étudier plus profondément la justification de la boîte verte.

7) Séance 30 : Puissances émergentes, intérêts nationaux et avenir du multilatéralisme,
mercredi 26 septembre, 9h-11h

Michel Gressot, modérateur, de l'Agence Suisse de développement et coopération et les panélistes : Professeur Lin Guijun, Vice-Président de l'UIBE, Sandra Polónia Rios, Directeur du CINDES, Pedro da Motta Veiga, Directeur du CINDES, Bipul Chatterjee, Sous-Directeur de Consumer Unity and Trust Society (CUTS International), Ümit Özlale, Directeur du Training and Research Institute for Public Policy de Turquie et Catherine Grant, Chef du Programme Diplomatie économique du South African Institute of International Affairs.

J'ai posé les questions suivantes aux panélistes : "Tout le monde sait que, dans les négociations multilatérales depuis l'Uruguay Round et aussi dans les négociations bilatérales, l'agriculture est la monnaie d'échange que les Etats-Unis et l'Union européenne ont choisi pour s'ouvrir des marchés de produits non agricoles et de services dans les pays émergents et autres pays en développement. On sait aussi que l'Inde, qui nous l'a rappelé, et la Chine vont faire face à une forte hausse de leur population et le déficit alimentaire de la Chine se creuse rapidement depuis 2010 car, outre des importations de plus de 50 millions de tonnes de soja, elle est devenue importatrice nette de céréales. En fait parmi tous les BRICS seul le Brésil dispose de très larges possibilités d'exportations agricoles. On sait aussi que l'Union européenne et les Etats-Unis, pour ne pas parler du Canada et d'autres pays occidentaux exportateurs, feront tout pour conserver une agriculture et un minimum d'autonomie alimentaire. On sait que l'on a soi-disant verdi les aides agricoles dans l'Union européenne qui a mis 40 milliards d'euros dans la boîte verte, mais c'est une pure mystification. On a supprimé les subventions explicites à l'exportation mais ces subventions internes [*compensatrices de la baisse des prix*] ont strictement le même effet de prix bas au niveau des exportations. Ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire de revenir à la situation ayant précédé l'OMC où chaque pays pouvait protéger efficacement son agriculture – évidemment cela ne plaira pas au Brésil – même s'il faudrait interdire les subventions à l'exportation qui étaient alors autorisées, en interdisant également les subventions internes bénéficiant aussi aux produits exportés? En effet si cela se faisait vous pourriez maintenir une bonne protection de vos produits industriels – cette fois cela ne plaira pas à la Chine – et de vos services car les Etats-Unis et surtout l'Union européenne ne pourront plus faire de concessions sur leur agriculture. Mais il faut vraiment que vous soyez bien conscients que jamais ni les Etats-Unis ni l'Union européenne n'accepteront de devenir trop dépendants sur le plan agricole et, si la boîte verte est remise en cause, l'Union européenne utilisera ce que j'ai appelé la boîte en or des soutiens non spécifiques à l'agriculture".

Parmi les réactions des panélistes le représentant de la Turquie a souligné la nécessité de traiter différemment l'agriculture des autres secteurs dans les règles commerciales internationales et il a cité l'exemple de son pays qui a réduit les subventions agricoles, ce qui a fait passer le pays d'une situation d'excédent alimentaire à une situation de déficit alimentaire. Cependant Ümit Özlale a dû se tromper car un contrôle des échanges alimentaires de la Turquie de 2007 à 2011 sur Comtrade (codes CTCI n° 0,11,22 et 4) montre que ce pays est resté excédentaire en

moyenne de 3,386 milliards de dollars, et a eu une balance pratiquement équilibrée en céréales et préparations (-40 millions de dollars en moyenne).

8) Séance 35 : "Subventions et mesures compensatoires", mercredi 26 septembre, 12-14h

Gary Horlick, modérateur, avocat en droit commercial international, membre de la Commission des finances du Sénat des Etats-Unis et ancien président du Groupe permanent des experts sur les subventions de l'OMC. Les panélistes étaient : Dukgeun Ahn, professeur de droit commercial international à l'université de Séoul, Luca Rubini, maître de conférences en droit de l'université de Birmingham et Sadeq Bigdeli, maître de conférences en droit de l'université de Waikato en Nouvelle Zélande.

Questions posées aux panélistes : "A côté de la question des subventions à des produits ou services ayant des effets bénéfiques sur le changement climatique que vous avez largement évoquées, il y a aussi celles liées à la sécurité alimentaire. Or à quatre reprises – dans l'affaire Produits laitiers du Canada en décembre 2001 et décembre 2002, dans l'affaire coton des Etats-Unis en mars 2005 et dans l'affaire sucre de l'Union européenne en avril 2005 – l'Organe d'appel a jugé qu'il fallait tenir compte des subventions internes pour évaluer le dumping et que les aides directes fixes des Etats-Unis ne sont pas dans la boîte verte car les agriculteurs qui les reçoivent n'ont pas le droit de produire des fruits et légumes ou du riz sauvage. Or l'Union européenne notifie désormais dans la boîte verte 90% de ses aides directes soi-disant découplées, pour 38 milliards d'euros en 2012, bien que les limitations de production sont bien plus importantes que celles ayant fait condamner les Etats-Unis : quotas de production sur le lait et le sucre, droits de plantation nécessaires pour le vin, plafonds de production pour le tabac, le coton, l'huile d'olive... Et il y a d'autres raisons pour lesquelles ce système de paiement unique n'est pas dans la boîte verte : le paiement est couplé à la terre (nécessité d'avoir des terres éligibles); une grande partie des paiements vont à des intrants (aliments du bétail) qui ne sont pas dans la boîte verte – et la Chine a mis des droits compensatoires et anti-dumping sur les importations de poulets des Etats-Unis du fait de leurs fortes subventions au maïs et soja –; le paiement unique est couplé parce qu'il coexiste avec d'autres paiements couplés sur les mêmes produits; et enfin, puisque le paiement unique n'est pas imputable à un produit particulier, tous les produits agricoles exportés par l'Union européenne peuvent être poursuivis pour dumping. C'est pourquoi ma question aux panélistes est : comment se fait-il que ces aides soi-disant vertes de l'Union européenne n'aient pas fait l'objet de poursuites par d'autres Membres de l'OMC, compte-tenu du précédent américain sur le coton notamment et d'autres éléments dont je viens de parler? Autre question : puisque ces aides directes de l'Union européenne compensatoires de la baisse des prix fortement rapprochés des prix mondiaux ont un effet de substitution à l'importation, réduisant la nécessité de maintenir des droits de douane élevés, dans quelle mesure les panels prennent-ils en compte cet effet de substitution à l'importation des subventions internes, un sujet qui peut s'étendre à tous les produits et services?"

Le modérateur a répondu ceci : "Ce monsieur soulève un point très judicieux au sujet des subventions agricoles qui ont été négociées durant l'Uruguay Round en isolation clinique dans un Accord [celui sur l'agriculture, AsA] différent de l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires [SCM], avec des règles différentes et des définitions différentes, ce qui a créé comme vous l'avez dit des difficultés dans les poursuites. Mon sentiment est que, s'il n'y a pas eu d'autres poursuites depuis l'affaire coton des Etats-Unis et l'affaire sucre de l'Union européenne [en mars et avril 2005], bien qu'il y avait sûrement d'autres poursuites en préparation sur d'autres produits, c'est que le contexte économique a changé : la hausse des prix

des produits agricoles a dû faire réfléchir qu'il serait plus difficile de prouver les préjudices subis du fait des subventions. Incidemment l'audition sur les subventions américaines au poulet exporté en Chine a lieu demain 27 septembre".

Cette réaction du modérateur explique pourquoi aucun des panélistes n'a évoqué la question des subventions agricoles et tous les exemples qu'ils ont pris pendant leurs interventions d'1h30 relevaient de l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires (SCM) car c'est un thème qu'ils ignorent totalement. Pourtant dans les rares panels ayant traité des subventions agricoles il est fait aussi appel aux règles de l'Accord SCM à côté de celles de l'AsA. Incidemment le modérateur s'est peut-être trompé en disant que "l'audition sur les subventions américaines au poulet exporté en Chine a lieu demain 27 septembre" parce que une audition du 28 septembre a bien opposé la Chine aux EU sur des droits compensateurs mais c'était pour établir un panel, à la demande de la Chine, pour examiner les droits compensateurs imposés par les EU sur divers produits industriels chinois!

Martin Khor, Directeur du South Centre, a ensuite interpellé les panélistes : "Suivant la précédente personne, il m'apparaît que les pays en développement font face à de grands désavantages dans le régime des subventions à l'OMC, d'abord parce que les subventions agricoles ont été les plus fortement distorsives jusqu'à récemment mais elles ne relèvent pas des règles de l'Accord sur les subventions : les subventions à l'exportation sont toujours permises en dépit de la Déclaration de Hong Kong de 2005⁸. Et on sait que de nombreuses subventions agricoles dans les pays développés leur ont permis d'exporter certains produits à des prix inférieurs au coût de production. C'est pourquoi l'exemption des subventions agricoles et leurs propres règles complexes, si différentes des subventions industrielles, placent les PED à un grand désavantage parce que ce ne sont pas les principaux pays à subventionner".

9) Séance 42 : L'expérience de la société civile dans l'UE, mercredi 26 septembre, 16h15-18h15

Séance modérée par Jonathan Peel, Président du Groupe de travail permanent sur l'OMC du Comité économique et social européen (CESE), avec les panélistes : Staffan Nilsson, président du CESE, Mme Monika Hencsey, Chef de l'unité du Système généralisé des préférences de la Direction générale du Commerce de la Commission européenne, Niccolò Rinaldi, Membre du Parlement européen, rapporteur de règlement sur la clause de sauvegarde pour l'Accord de libre-échange avec l'Inde, Ricardo Meléndez-Ortiz, Responsable administratif de l'ICTSD (Centre international pour le commerce et le développement durable), Marion Jansen, Chef du Programme Commerce et emploi à l'OIT (Organisation internationale du travail), Mme Evelyne Pichenot, Rapporteur au CESE sur les études d'impacts de développement durable et la politique commerciale de l'UE.

Ma question aux panélistes : "Jacques Berthelot, depuis ma retraite en 2000 d'un poste d'enseignant-chercheur en économie à Toulouse, j'ai participé à plusieurs réseaux d'ONG et à ce titre je participe au Comité consultatif de la Direction de l'agriculture de la Commission européenne sur les aspects internationaux de la PAC qui a tenu deux réunions en mars et juin

⁸ Effectivement l'article 3.1 de l'Accord SCM stipule : "*Exception faite de ce qui est prévu dans l'Accord sur l'agriculture, les subventions définies à l'article premier dont la liste suit seront prohibées: a) subventions subordonnées, en droit ou en fait, soit exclusivement, soit parmi plusieurs autres conditions, aux résultats à l'exportation*".

de cette année, la première notamment sur l'accord bilatéral négocié avec l'Inde⁹ et la seconde notamment sur les Accords de partenariat économique (APE) avec les pays ACP¹⁰. Je suis extrêmement critique sur ces accords. Pour l'Inde l'industrie laitière européenne veut l'obliger à réduire ses droits de douane qui sont généralement de 30% alors que ceux de l'UE, qui sont spécifiques, ont un équivalent *ad valorem* moyen de 87%, ce qui fait que l'Union européenne est imperméable aux importations de produits laitiers, sauf pour quelques produits liés aux accords préférentiels notamment avec la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Or l'Inde compte 75 millions de petits producteurs de lait, à 80% des femmes avec en moyenne de 1 à 2 bêtes, plus souvent des bufflonnes que des vaches laitières, avec 2 litres par bête en moyenne et on compte en outre 15 millions d'autres intervenants, notamment des petits collecteurs, dans la filière. Qui plus est l'UE subventionne les produits laitiers à 100 euros par tonne d'équivalent-lait. Vous dites que les accords de libre-échange de l'UE font l'objet d'études d'impact social et environnemental préalable mais c'est alors monstrueux de négocier sur de telles bases qui engendreraient un désastre social, mais je pense que l'Inde va résister. Les accords APE seraient aussi un désastre, et je me limiterai à évoquer les critiques très négatives de la Chambre des Communes du Royaume-Uni en 2005, disant qu'il est inacceptable d'imposer aux APE d'ouvrir leurs marchés agricoles tant que les exportations de l'Union européenne seront subventionnées. Or, dans tous ses accords bilatéraux de libre-échange l'Union européenne s'est toujours refusée à traiter des subventions agricoles, arguant que cela relève exclusivement de l'OMC. Or, si l'on a pratiquement supprimé les restitutions, les 40 milliards d'euros environ des subventions de paiement unique bénéficient aussi aux produits exportés. En France l'Assemblée nationale a adopté en 2008 un rapport très critique sur les APE tout comme l'a été le rapport préparé en 2010 par Christine Taubira, l'actuelle Garde des sceaux, à la demande du Président Sarkozy. Dans les APE l'Union européenne veut obliger les pays ACP à supprimer leurs droits de douane sur 80% de leurs importations. Or 70% des actifs d'Afrique subsaharienne sont des petits agriculteurs et elle doit aussi maintenir une protection de ses industries naissantes car elle ne se développera pas à partir de l'agriculture seulement. En outre sa population augmenterait d'un milliard d'habitants d'ici 2050 et elle sera touchée fortement par le réchauffement climatique. En fait les APE sont rejetés unanimement par la société civile d'Afrique subsaharienne comme par les gouvernements y compris ceux du Cariforum qui ont pourtant signé un APE régional il y a 5 ans".

La réponse de Niccolò Rinaldi s'est centrée sur l'Inde dont il est chargé de contrôler le processus de négociation de l'APE pour le Parlement européen : "Les négociations avec l'Inde sont en cours et c'est la quadrature du cercle. Vous dites que le secteur agricole de l'Inde serait déstabilisé. Mon rôle comme rédacteur du rapport sur le suivi des négociations pour le Parlement européen, qui ne participe pas directement aux négociations, est de m'occuper en particulier des sauvegardes, non seulement en cas de déstabilisation commerciale due à de trop fortes importations mais aussi en cas de détresse sociale où l'on peut suspendre l'accord. C'est prévu dans l'article 25 de l'APE avec le Cariforum mais cela n'a pas été mis en oeuvre. Avec l'Inde il y a de gros débats sur l'agriculture et on est loin d'être arrivé à un accord sur des sujets spécifiques. Puisque vous participez au Comité consultatif à la DG Agriculture, je présume que vous y avez manifesté vos critiques : quelle a été la réaction de la Commission ? De leur côté les industries de l'Union européenne ont aussi des demandes et c'est difficile d'arriver à un compromis".

⁹ J. Berthelot, *Solidarité's statement on the CAP international aspects*, Solidarité, Advisory Group on International Aspects of the CAP, Brussels, <http://www.solidarite.asso.fr/Papers-2012>

¹⁰ J. Berthelot, *Time is up to stop the EU-ACP EPAs negotiations*, Solidarité, Advisory Group on International Aspects of the CAP, 25 June 2012, Brussels, <http://www.solidarite.asso.fr/Papers-2012>

De son côté Mme Monika Hencsey a déclaré que les subventions agricoles de l'Union européenne n'ont plus d'effets de distorsion des échanges depuis les différentes réformes de la PAC, sous-entendant que la notification dans la boîte verte des droits au paiement unique (DPU) a validé leur caractère non distorsif des échanges!

Conclusions

Les différentes séances ayant porté de près ou de loin sur l'agriculture auxquelles j'ai participées et les réactions des panélistes à mes questions peuvent se résumer comme suit :

1) S'il y a bien eu plusieurs séances consacrées à l'agriculture, les thèmes agricoles n'ont pratiquement pas été mentionnés dans les séances plus transversales, et les règles de l'Accord sur l'agriculture (AsA) de l'OMC ne sont pas connues, même des juristes spécialisés sur la question des subventions qui ne connaissent que l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires (SMC) de l'OMC.

2) Même Pascal Lamy, qui a été un ardent défenseur de la PAC quand il était Commissaire européen au commerce de 1999 à 2004¹¹, ne sait apparemment pas que le régime de paiement unique (RPU) – qui représente environ 90% des aides directes de l'UE27 – est une aide fixe, prétendument découplée, qui ne change pas avec le niveau des prix! Au moins reconnaît-il *"la partie des subventions agricoles qui perturbe les échanges internationaux et qui du coup déstabilise ou peut déstabiliser les pays en développement qui ont un avantage comparatif en ce domaine"*, sans avoir différencié entre les subventions formelles à l'exportation et les subventions internes qui bénéficient aux produits exportés.

3) L'ancienne Présidente de la Confédération Suisse, Madame Micheline Calmy-Rey, a confirmé que *"c'est quelque chose de culturel et d'extrêmement difficile pour la Suisse, comme pour d'autres pays d'ailleurs, de s'ouvrir en matière d'agriculture"*.

4) C'est la raison pour laquelle l'UE et les Etats-Unis (EU) ont conçu dans l'AsA une typologie mystificatrice des subventions agricoles selon laquelle certains types de subventions auraient moins d'effets de distorsion des échanges (boîte bleue) ou pas du tout d'effets de distorsion des échanges (boîte verte). Ce véritable tour de passe-passe n'a aucune justification économique, mais les EU et encore plus l'UE s'y accrochent et ont réussi à en convaincre les économistes agricoles conventionnels.

Qui plus est, non contente d'avoir soi-disant découplé la plupart des aides directes dans le régime de paiement unique (RPU), l'Union européenne a pratiquement réussi à camoufler ces subventions, afin de minimiser la possibilité de poursuites. La première étape s'est passée à l'OCDE, qui a révisé en 2007 ses indicateurs du soutien agricole, notamment l'ESP (Estimation du soutien au producteur), en éliminant la possibilité d'évaluer les subventions spécifiques à chaque produit, même si le concept d'ESP est déjà fondamentalement biaisé¹²: *"Les ESP pour les produits individuels ne sont plus calculés. Par contre, l'ESP total d'un pays est divisé entre les transferts pour un seul produit, les transferts pour un groupe de produits, les transferts pour tous les produits, et les autres transferts aux producteurs. Ce changement reflète le fait*

¹¹ J. Berthelot, *Anthology of Pascal Lamy's statements on agricultural protectionism*, Solidarité, December 19, 2009, <http://www.solidarite.asso.fr/Papiers-2009>

¹² J. Berthelot, *Commentaires sur l'ESP et le surcoût de l'alimentation animale de l'OCDE*, Solidarité, 4 juillet 2010, <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2010>

que, suite à la réforme des politiques, le soutien dans de nombreux pays de l'OCDE est moins lié à un produit particulier. Le soutien est de plus en plus fourni à des groupes de produits ou à tous les produits en général, voire sans que celui recevant l'aide soit obligé de produire. Dans cette situation le lien entre certains transferts de soutien et des produits individuels devient moins apparent"¹³. Il n'est pas étonnant que ce nouveau manuel de l'OCDE sur les soutiens agricoles ait été élaboré à la demande de la Commission européenne qui l'a aussi financé.

La seconde étape a été de faire comme si les aides directes découplées (du RPU, régime de paiement unique) n'existaient pas. Cela a déjà été le cas pour les viandes blanches (porc et volaille) – sans parler de la viande bovine et du lait produits intensivement – quand on dit (et pas seulement la Commission européenne) qu'elles n'ont pas été concernées par les réformes de la PAC depuis 1992, donc qu'elles n'ont pas été subventionnées, bien que plus de 60% de leur coût de production viennent des aliments du bétail où les céréales et les protéagineux sont quasi-intégralement d'origine européenne, ainsi que 30% environ des tourteaux d'oléagineux, qui sont tous fortement subventionnés. Ensuite la Commission européenne évalue la rentabilité comparée des exploitations en fonction de leur orientation économique dominante¹⁴ mais ne peut plus le faire par produit car on ne peut plus répartir les RPU entre les produits. Pourtant plusieurs rapports ont montré que le transfert croissant des aides couplées vers celles découplées n'a pas changé de façon significative les choix de production des agriculteurs. Cela avait déjà été montré aux Etats-Unis pour les changements dans l'affectation des terres liés aux aides des contrats de flexibilité de production (CFP) et de celles pour les pertes de marché (APM): "*L'impact conjoint des aides des CFP et APM est généralement inférieur à 10%*"¹⁵. Le même faible impact sur les changements de production a été constaté au Royaume-Uni pour le RPU: "*L'impact du découplage total sur les superficies totales et la production des céréales apparaît négligeable*"¹⁶; ainsi qu'en Irlande : "*Les faits constatés en Irlande suggèrent qu'un bon nombre d'agriculteurs utiliseront leur aide découplée pour subventionner les productions non rentables. Si cette pratique est connue des Membres de l'OMC, il sera difficile pour l'UE d'affirmer que le RPU n'a pas d'effets de distorsion de la production ou des échanges... La question que l'on soulève ici est que, s'il y a un large subventionnement croisé des productions non rentables, le RPU peut-il encore être considéré comme une politique de la boîte verte?*"¹⁷. On se souvient en effet que l'UE a été condamnée en appel dans l'affaire sucre en avril 2005 sur la base du subventionnement croisé du sucre du quota C par les sucres des quotas A et B. Le même constat d'absence de changement de productions a aussi été observé au niveau de l'UE: "*Globalement on n'a observé que des variations très limitées des superficies et productions dans le secteur des grandes cultures relativement à la période d'avant la réforme, et aucune différence entre les Etats Membres ayant choisi le découplage total et ceux ayant choisi un découplage partiel*"¹⁸. Et comment peut-on affirmer que le RPU et les autres aides découplées n'ont pas d'effets de distorsion des échanges quand elles ont représenté en 2011 91,7% de toutes les aides directes de l'UE27 (36,830 Md€ sur 40,178 Md€), 66,4% de toutes les subventions agricoles (56.345 Md€) et 44,4% du revenu d'entreprise agricole (78,419 Md€)¹⁹? La Commission européenne reconnaît que "*la rentabilité des exploitations dépend beaucoup des aides directes reçues. Sans les aides des Piliers I et II la proportion des exploitations*

¹³ OECD, *The PSE manual*, 2010, <http://www.oecd.org/tad/agriculturalpoliciesandsupport/psemanual.htm>

¹⁴ http://ec.europa.eu/agriculture/rca/publications_fr.cfm#CEREAL

¹⁵ <http://www.farmfoundation.org/projects/documents/Abler.pdf>;

<http://www.oecd.org/agriculture/agriculturalpoliciesandsupport/34997377.pdf>

¹⁶ <http://www.oecd.org/agriculture/44739016.pdf>

¹⁷ <http://www.agresearch.teagasc.ie/erc/downloads/workingpapers/05wpre01.pdf>

¹⁸ http://ec.europa.eu/agriculture/eval/reports/decoupling/index_fr.htm

¹⁹ Eurostat, le FEAGA pour 2011 et le Budget de l'UE pour 2013 (qui donne les dépenses effectives de 2011).

rentables serait inférieure à 20%. Les cultures arables, la viande rouge et les exploitations mixtes seraient particulièrement affectées. Dans ces secteurs la vaste majorité des grandes exploitations ne serait pas rentable puisque seulement de 20 à 25% d'entre elles pourraient couvrir tous leurs coûts"²⁰.

Et qu'importe que l'Organe d'appel ait jugé le 3 mars 2005 que les aides directes fixes des EU ne sont pas dans la boîte verte puisqu'il n'y a eu aucune autre poursuite sur les subventions agricoles depuis. Dans tous les cas, comme je l'ai affirmé aux panélistes, il est clair que ni les EU ni encore moins l'UE n'accepteront d'affaiblir leur agriculture au point de devenir trop dépendants des importations alimentaires. Au point que, même si les subventions de la boîte verte devaient être poursuivies avec succès à l'OMC, soit les EU et l'UE les remplaceraient par des subventions non spécifiques – celles s'appliquant à tous les secteurs et pas seulement à l'agriculture – ou ils changeraient les règles de l'AsA, en revenant à l'ère pré-OMC où le GATT admettait des exceptions pour l'agriculture, en particulier le droit d'utiliser des prélèvements variables et des quotas d'importation. Du moins les économistes spécialistes des échanges agricoles qui étaient panélistes de la séance 20 ont-ils conclu qu'il était nécessaire de mener une recherche plus approfondie sur la mesure dans laquelle la boîte verte n'a pas réellement d'effets de distorsion des échanges.

5) Il est intéressant de noter que, pour Mansoor Ahmad, ancien Ambassadeur du Pakistan à l'OMC, les restrictions à l'exportation – qui sont devenues pour les pays occidentaux l'une des principales causes de la flambée des prix alimentaires – sont justifiées pour protéger la sécurité alimentaire des citoyens pauvres des pays en développement qui les utilisent. Par contre pour lui le transfert aux biocarburants d'énormes quantités de céréales par les EU, et à moindre égard par l'UE, durant ces périodes de flambée des prix équivaut à de très larges restrictions à l'exportation.

6) J'ai diffusé les documents suivants durant le Forum Public, à télécharger : <http://www.solidarite.asso.fr/Articles-de-2012> :

J. Berthelot, *Refonder l'Accord sur l'agriculture pour sauver la crise du multilatéralisme*, Solidarité, 22 septembre 2012

J. Berthelot, *Commentaire de Solidarité sur deux contributions sur la sécurité alimentaire de Conseillers à l'OMC*, Solidarité, 11 septembre 2012

J. Berthelot, *Les règles de l'OMC ont accru les distorsions dans les échanges agricoles*, Solidarité, 11 septembre 2012

J. Berthelot, *La responsabilité écrasante des Etats-Unis et de l'Union européenne dans la flambée des prix céréaliers mondiaux*, Solidarité, 17 août 2012

J. Berthelot, *Eléments pour un Accord alternatif sur l'agriculture*, Solidarité, 23 Septembre 2012

Et les versions anglaises : <http://www.solidarite.asso.fr/Papers-2012>:

J. Berthelot, *Rebuilding the Agreement on Agriculture to solve the crisis of multilateralism*, Solidarité, September, 22nd 2012

J. Berthelot, *Solidarité's comments on the two WTO Secretariat papers on food security*, Solidarité, 11 septembre 2012

J. Berthelot, *The WTO rules have increased the distortions in agricultural trade*, Solidarité, 11 septembre 2012

J. Berthelot, *The overwhelming responsibility of the United States (US) and European Union (EU) in the explosion of world prices of cereals*, Solidarité, August, 17th 2012

J. Berthelot, *Basic principles for an Alternative Agreement on Agriculture*, Solidarité, 23 September 2012

²⁰ http://ec.europa.eu/agriculture/rca/pdf/hc0301_income.pdf